

Aspects psycholinguistiques du traitement des démonstratifs : résultats « croisés » en français et en anglais

Marion Fossard

DANS **LANGUE FRANÇAISE** 2006/4 (N° 152), PAGES 82 À 95
ÉDITIONS **ARMAND COLIN**

ISSN 0023-8368

ISBN 9782200921798

DOI 10.3917/lf.152.0082

Article disponible en ligne à l'adresse

<https://www.cairn.info/revue-langue-francaise-2006-4-page-82.htm>



CAIRN.INFO
MATIÈRES À RÉFLEXION



Découvrir le sommaire de ce numéro, suivre la revue par email, s'abonner...

Flashez ce QR Code pour accéder à la page de ce numéro sur Cairn.info.

Distribution électronique Cairn.info pour Armand Colin.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

Aspects psycholinguistiques du traitement des démonstratifs : résultats « croisés » en français et en anglais

Armand Colin | *Langue française*

2006/2 - n° 152

pages 82 à 95

ISSN 0023-8368

Article disponible en ligne à l'adresse:

<http://www.cairn.info/revue-langue-francaise-2006-2-page-82.htm>

Pour citer cet article :

"Aspects psycholinguistiques du traitement des démonstratifs : résultats « croisés » en français et en anglais", *Langue française*, 2006/2 n° 152, p. 82-95.

Distribution électronique Cairn.info pour Armand Colin.

© Armand Colin. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

Aspects psycholinguistiques du traitement des démonstratifs : résultats « croisés » en français et en anglais¹

INTRODUCTION

L'idée selon laquelle les différentes expressions référentielles ne sont pas équivalentes en termes d'instructions de traitement qu'elles véhiculent a donné lieu, ces dernières années, à un grand nombre de travaux visant à repérer les relations existant entre marqueurs de référence (pronoms, démonstratifs, descriptions définies etc.) et état d'activation ou d'accessibilité (accessibilité élevée, moyenne ou basse) qu'un référent donné est supposé avoir dans la représentation de discours en cours (Ariel, 1990, 1996 ; Chafe, 1994 ; Gundel, Hedberg, & Zacharski, 1993, 2000). Différents modèles comme l'*échelle d'accessibilité* (*accessibility marking scale*) d'Ariel (1990, 1996) ou la *hiérarchie du donné* (*Givenness Hierarchy*) de Gundel, Hedberg, & Zacharski (1993, 2000) suggèrent ainsi que les différents types d'expressions référentielles, de par leur sens spécifique servant à marquer le niveau d'accessibilité ou le statut cognitif du référent attendu, signaleraient différentes façons selon lesquelles un énoncé peut – ou devrait – être résolu². De fait, deux questions centrales se posent aux psycholinguistes : 1) en quoi les spécificités fonctionnelles inhérentes à chaque type d'expression semblent-elles guider le traitement de la phrase de différentes façons ? Et 2) comment le choix d'une expression (plutôt qu'une autre) affecte-t-il la manière selon laquelle l'auditeur ou le lecteur construit son modèle de discours ?

1. Je tiens à remercier Alan Garnham et H. Wind Cowles pour la partie anglaise de ce travail, réalisée dans le cadre d'une bourse post-doctorale *Marie Curie* à l'Université de Sussex (Brighton, Royaume-Uni).

2. Voir De Mulder (2000) et Kleiber (2001) pour une présentation critique de ces modèles.

Considérant ces deux questions, nous nous intéresserons plus particulièrement aux aspects (ou plutôt à quelques aspects) psycholinguistiques du traitement des démonstratifs. Notre objectif principal sera, *via* l'étude « en temps réel » des processus interprétatifs mis en œuvre par des lecteurs pour résoudre la référence de ce type d'expression, d'appréhender en quoi la saisie déictique inhérente à ces marqueurs se répercute sur le traitement cognitif en jeu lors du processus de résolution référentielle.

I. VUE D'ENSEMBLE DES EXPÉRIENCES : CONTOURS DE L'ÉTUDE

Les expériences présentées portent sur la résolution anaphorique de démonstratifs lors du processus de traitement de phrases en contexte discursif. Il ne s'agit donc pas d'un usage déictique de ces marqueurs où le démonstratif sert à introduire un nouveau référent dans le modèle discursif en cours mais bien d'un usage anaphorique, présupposant l'existence préalable d'un cadre de référence à l'intérieur duquel le référent attendu est *déjà connu*. Deux séries d'expériences – l'une en français, l'autre en anglais – utilisant un paradigme de temps de lecture segmentés sont rapportées : la première série porte sur le traitement du pronom démonstratif français *celui-ci/celle-ci* (Fossard, 2001 ; Fossard & Rigalleau, 2005), et la deuxième série porte sur le traitement de l'expression démonstrative anglaise *that N*, composée du déterminant *that* et suivie d'un nom tête (*man/woman*). Pour l'ensemble des expériences, le fonctionnement référentiel de ces deux marqueurs a été étudié en contraste avec le fonctionnement d'une expression prototypiquement anaphorique : le pronom de troisième personne *il/elle* pour les expériences en français, et le pronom de troisième personne *he/she* pour les expériences en anglais. L'étude de ces contrastes nous a semblé intéressante pour mettre en évidence les propriétés procédurales des démonstratifs. En effet, contrairement au pronom anaphorique dont l'usage sert à signaler la continuité référentielle par rapport à un référent très saillant (en focus) dans un contexte manifeste (Kleiber, 1994), le démonstratif (pronom ou déterminant), du fait de la procédure déictique qui le caractérise, pourrait servir à réorienter le discours en dirigeant l'attention de l'interlocuteur sur un référent qui n'est pas le plus fortement activé (ou en focus) dans la représentation de discours en cours.

Ainsi, en nous appuyant sur les analyses proposées en particulier par Kleiber (1994), Cornish (1999, 2001) ou De Mulder (1997), nous avons examiné l'hypothèse selon laquelle, en tant que marqueurs de « rupture » (Kleiber, 1994), les démonstratifs, du fait de la saisie déictique qu'ils opèrent sur le référent et de l'isolement qui en découle, peuvent servir à réorienter le discours (à apporter du « nouveau ») en dirigeant l'attention du lecteur sur un référent qui – bien que déjà introduit – n'est cependant pas celui qui était attendu pour assurer la continuité référentielle.

En somme, nous nous sommes intéressée à la possibilité qu'offrent les démonstratifs d'entraîner un changement référentiel, en termes plus cognitifs « un changement de focus », ainsi que cela a été suggéré par Gundel (1998 :186) : « Demonstratives [...] typically imply that the referent is not in focus, i.e., they imply a *focus shift* ».

2. LE PRONOM *CELUI-CI/CELLE-CI* : EXPÉRIMENTATION EN FRANÇAIS³

Selon l'analyse de Kleiber (1994)⁴, le pronom démonstratif français *celui-ci/celle-ci* est un pronom atypique, hybride, combinant à la fois des éléments anaphoriques et déictiques. Porteur d'information *déjà connue* par son élément pronominal *lui* qui présuppose que le référent attendu appartient à l'ensemble des entités saillantes déjà évoquées, il est également porteur d'information *nouvelle* par sa composante déictique globale (la combinaison de *ce* et de *ci*), qui a pour effet d'isoler, de mettre en lumière le référent en question à partir du fond dans lequel il était enchâssé. Appelé aussi « anadéictique » (De Mulder, 1998), le pronom *celui-ci* pourrait être particulièrement adapté pour ré-orienter le discours, pour entraîner un changement référentiel. Ainsi, dans le cas d'une référence anaphorique (où le référent attendu est *déjà connu*), la nouvelle information portée par la valeur déictique du pronom *celui-ci* serait assurée – suivant Kleiber (1994) et Cornish (1999) – non pas par le fait que le démonstratif doit identifier un référent particulier (puisque dans ce cas, le référent a déjà été identifié en tant que tel), mais par le fait « that it is drawing the addressee's attention to the member of the set of salient entities already evoked which enjoys the *lower* level of focus or saliency at the point of occurrence » (Cornish, 1999 : 67). En d'autres mots, le pronom *celui-ci* pourrait être bien adapté pour signaler un changement de focus, pour mettre au premier plan une entité qui ne s'y trouvait pas.

De fait, nous faisons l'hypothèse que son fonctionnement s'oppose à celui du pronom anaphorique *il/elle* qui indique davantage que la continuité référentielle et attentionnelle doit être maintenue sur l'entité la plus saillante, la plus focalisée dans la représentation de discours en cours. Un certain nombre d'études psycholinguistiques indiquent en effet que le pronom anaphorique est très sensible à la focalisation des entités – en particulier au statut « *en focus* » du référent visé⁵.

Pour tester notre hypothèse concernant le fonctionnement « contrasté » entre pronom démonstratif et pronom anaphorique, un paradigme de temps de lecture segmentés a été utilisé dans deux expériences. Dans la première expérience, l'accord en genre est pertinent pour la résolution anaphorique (le pronom ne s'accorde en genre qu'avec un seul des deux référents potentiels), tandis que dans la seconde expérience, l'accord en genre est non pertinent (le pronom s'accorde en genre avec les deux référents potentiels). En effet, comme nous le

3. Dans le cadre de cet article, nous ne présentons qu'une partie des résultats. Pour plus de détails, se reporter à l'article de Fossard et Rigalleau (2005).

4. Voir en particulier le chapitre 8 « *Celui-ci / là*, comment montrer du nouveau avec du déjà connu ».

5. Dans l'ensemble, ces études portent sur l'anglais et contrastent le traitement du pronom anaphorique (*he / she*) à celui de SNs pleins répétés : nom propre répété ou description définie répétée (voir en particulier les études de Garrod, Freudenthal & Boyle, 1994 ; Gordon, Grosz & Gilliom, 1993 ; Sanford, Moar & Garrod, 1988). Pour une étude de ce contraste en français, voir Fossard (1999).

verrons avec la présentation des résultats, la présence d'un indice de genre pertinent ou non pertinent n'est pas sans répercussion sur le traitement en jeu.

En accord avec notre hypothèse, nos prédictions étaient les suivantes :

- Si le pronom anaphorique *il/elle*, en tant qu'il indique la continuité référentielle, est un marqueur privilégié d'accès à l'entité la plus focalisée, alors les temps de lecture (TL) de la phrase cible contenant le pronom anaphorique doivent être plus rapides lorsque le pronom réfère à l'entité très focalisée (traitement plus facile) que lorsqu'il réfère à l'entité moins focalisée (traitement plus difficile).
- En revanche, si le pronom démonstratif, en tant qu'il permet de signaler une nouvelle orientation référentielle, est un bon marqueur pour récupérer un référent moins saillant, moins focalisé, alors les TL de la phrase cible contenant le pronom démonstratif doivent être plus rapides lorsque le démonstratif réfère à l'entité moins focalisée que lorsqu'il réfère à l'entité la plus focalisée.

2.1. Expérience I

Sujets

Quarante sujets étudiants ont participé à l'expérience. Ils étaient tous de langue maternelle française.

Matériels et méthode

Quarante textes expérimentaux composés de trois phrases (plus 48 textes de remplissage) ont été construits. La structure des textes expérimentaux était la suivante : une première phrase d'introduction servait à camper un décor ou une situation. Une deuxième phrase introduisait deux personnages (un personnage féminin et un personnage masculin), dont l'un correspondait à l'entité *en focus* (entité 1), et l'autre à l'entité moins focalisée (entité 2). Une troisième phrase – la phrase cible – référerait à l'un des deux personnages mentionnés dans la phrase précédente, soit par le biais du pronom anaphorique *il/elle*, soit par le biais du pronom démonstratif *celui-ci/celle-ci*. Chaque texte se terminait par une affirmation « vrai / faux » qui sondait la compréhension de la phrase cible.

Les deux variables étudiées étaient d'une part le type d'entité (entité 1 *vs* entité 2) et d'autre part le type de pronom (anaphorique *vs* démonstratif). Quatre conditions expérimentales correspondant au croisement des variables étudiées ont ainsi été créées pour chaque texte (voir tableau 1). Le niveau différentiel de saillance entre les deux entités-référents était obtenu de la façon suivante : l'entité 1 – entité la plus focalisée (*en focus*) – était introduite comme l'argument le plus topical de l'énoncé : elle apparaissait en mention initiale et en position de sujet syntaxique, correspondant au personnage principal de la situation décrite (cf. Gordon *et al.* 1993, Garrod *et al.*, 1994). L'entité 2 – entité la moins focalisée – était introduite dans une proposition participiale comme objet

d'une préposition. Elle était donc beaucoup plus enchâssée dans la phrase, et ne jouait de fait qu'un rôle périphérique, mineur dans la situation décrite.

Tableau 1 : Exemple d'un texte selon les 4 conditions expérimentales (expérience 1)

Type Pronom	Type Entité	
	Entité 1	Entité 2
Pronom anaphorique	Le panier de linge était rempli de vêtements. (<i>phrase 1</i>) <u>Salomé</u> écoutait la radio en repassant les chemises d'Hervé./ (<i>phrase 2</i>) De fatigue, elle s'allongea sur le lit./ (<i>phrase 3 : phrase cible</i>)	Le panier de linge était rempli de vêtements. (<i>phrase 1</i>) Hervé écoutait la radio en repassant les chemises de <u>Salomé</u> ./ (<i>phrase 2</i>) De fatigue, elle s'allongea sur le lit./ (<i>phrase 3 : phrase cible</i>)
Pronom démonstratif	Le panier de linge était rempli de vêtements. (<i>phrase 1</i>) <u>Salomé</u> écoutait la radio en repassant les chemises d'Hervé./ (<i>phrase 2</i>) De fatigue, celle-ci s'allongea sur le lit./ (<i>phrase 3 : phrase cible</i>)	Le panier de linge était rempli de vêtements. (<i>phrase 1</i>) Hervé écoutait la radio en repassant les chemises de <u>Salomé</u> ./ (<i>phrase 2</i>) De fatigue, celle-ci s'allongea sur le lit./ (<i>phrase 3 : phrase cible</i>)

Note : L'entité soulignée correspond à l'entité-référent (entité 1 ou entité 2). Les barres obliques (/) indiquent la présentation du texte à l'écran d'ordinateur. Les phrases 1 et 2 étaient présentées ensemble à l'écran, mais la phrase cible était présentée isolément.

Dans cette première expérience, la référence pronominale était non ambiguë car le pronom ne s'accordait en genre qu'avec un seul des deux référents potentiels.

Nous avons fait usage d'un plan à croisement des textes avec les conditions. Ce plan permet que chacun des 40 textes expérimentaux rencontre les 4 conditions du plan, et qu'un sujet donné ne lise chaque texte qu'une seule fois, mais lise autant de textes dans chacune des 4 conditions. L'ordre de présentation des textes (40 textes expérimentaux + 48 textes de remplissage) était individuellement randomisé pour chaque sujet. La passation se faisait sur ordinateur, permettant d'enregistrer pour chaque sujet les temps de lecture de la phrase cible.

Résultats et discussion

Tableau 2 : TL moyens (ms/caractère) et déviations standards de la phrase cible selon les 4 conditions expérimentales (expérience 1)

Type Pronom	Type Entité	
	Entité 1	Entité 2
Pronom anaphorique	40,6 (10,3)	45,8 (13)
Pronom démonstratif	46,1 (12,2)	44,6 (11)

Note : Les temps de lecture sont donnés en millisecondes par caractère. Les valeurs entre parenthèses correspondent aux déviations standards.

Concernant l'analyse des temps de lecture (TL), les analyses statistiques (analyses de variance réalisées avec facteur sujet aléatoire [plan F1] et avec facteur texte aléatoire [plan F2]) ont porté sur les TL de la phrase cible pondérés par le nombre de caractères, ceci pour diminuer les effets dus aux variations de longueur des segments. Le tableau 2 présente les TL moyens de la phrase cible selon les 4 conditions expérimentales.

L'analyse des résultats indiquait que l'interaction entre le « type d'entité » et le « type de pronom » était significative⁶ ($F(1,39)=8,4$, $p<.02$; $F(1,39)=41,4$, $p<.001$). Cette interaction montrait un effet important de l'entité la plus focalisée (Entité 1) sur le traitement du pronom anaphorique : les TL des phrases cibles référant à l'entité 1 étaient plus rapides – moins coûteux en ressources de traitement – avec un pronom anaphorique qu'avec un pronom démonstratif, la différence étant significative ($F(1, F2, p<.001$). Ce résultat indique une claire préférence en faveur du pronom anaphorique plutôt que du pronom démonstratif pour référer à l'entité la plus focalisée. Il y avait aussi un fonctionnement référentiel spécifique du pronom anaphorique pour référer à l'entité la plus focalisée (Entité 1) plutôt qu'à l'entité moins focalisée (Entité 2) : les TL des phrases cibles contenant un pronom anaphorique étaient plus rapides lors d'une référence à l'entité 1 que lors d'une référence à l'entité 2, et la différence était là aussi significative ($F(1, F2, p<.001$).

En accord avec nos prédictions, le pronom anaphorique *il/elle* agit bien comme un marqueur d'accès privilégié à l'entité la plus focalisée.

Concernant le traitement du pronom démonstratif, nos prédictions, en revanche, ne se sont pas confirmées. Malgré une petite différence de temps de lecture qui allait dans la direction attendue (voir tableau 2), l'effet prédit en faveur de l'entité la moins focalisée (Entité 2) n'était pas significatif ($F(1, F2, p>.4$) : les TL des phrases cibles référant à l'entité 2 n'étaient pas significativement plus rapides avec un pronom démonstratif qu'avec un pronom anaphorique. De même, les résultats n'indiquaient pas de différence significative de temps de lecture pour le traitement du pronom démonstratif selon que la phrase cible référant à l'entité 1 ou à l'entité 2 ($F(1, F2, p>.09$). En somme, l'emploi du démonstratif pour « récupérer » l'entité la moins focalisée n'a pas réellement plus aidé le lecteur que lorsque le pronom anaphorique était utilisé.

Pourquoi les lecteurs ne se sont-ils pas appuyés (ou pas suffisamment) sur le mode de donation référentielle du démonstratif pour récupérer l'entité peu focalisée ? La réponse nous est peut-être donnée par Charolles (1995 :89) qui note que *celui-ci*, notamment, « fait partie des formes anaphoriques spécialisées dans le contrôle des risques d'ambiguïté [...] qui visent à sélectionner contrastivement un référent à l'intérieur d'un ensemble de candidats potentiels ». Or, dans les textes de l'expérience 1, les risques d'ambiguïté (ou de compétition, cf. Ariel, 1990) étaient minimes, car les deux référents potentiels étaient non

6. *p* est l'indicateur de la significativité des effets. On considère qu'un effet est significatif quand *p* est inférieur à .05.

ambigus en genre. Pour re-tester notre hypothèse concernant le fonctionnement du pronom démonstratif, une nouvelle expérience qui prenait en compte la notion de « contrôle des risques d’ambiguïté » a donc été construite. Dans cette expérience, l’accord en genre est non pertinent, c’est-à-dire ambigu pour la résolution référentielle.

2.2. Expérience 2

Sujets

Quarante nouveaux sujets étudiants ont participé à l’expérience. Ils étaient tous de langue maternelle française.

Matériels et méthode

Quarante nouveaux textes expérimentaux de trois phrases impliquant deux personnages de même sexe (+ 48 textes de remplissage) ont été construits. Comme dans l’expérience 1, les deux variables étudiées étaient d’une part le type d’entité (entité 1 *vs* entité 2) et d’autre part le type de pronom (anaphorique *vs* démonstratif). Quatre conditions expérimentales correspondant au croisement des variables ont ainsi été créées pour chaque texte (voir tableau 3). Le niveau différentiel de saillance entre les deux entités-référents était obtenu de la façon suivante : l’entité 1 – entité la plus focalisée (*en focus*) – était introduite en position de topique, codée en position de sujet syntaxique et dénommée par un nom propre. En revanche, l’entité 2, l’entité la moins focalisée, était plus enchâssée dans la phrase, codée en position d’objet indirect *via* une description de rôle (cf. Garrod *et al.* 1994 ; Sanford *et al.*, 1988). De fait, étant donné que l’indice de genre était non pertinent, deux phrases cibles ont été construites pour orienter le traitement soit vers l’entité 1, soit vers l’entité 2. Un plan à croisement des textes avec les conditions a ainsi été utilisé. La passation se faisait sur ordinateur, ce qui permettait d’enregistrer pour chaque sujet les temps de lecture de la phrase cible.

Résultats et discussion

Les analyses statistiques (analyses de variance réalisées avec facteur sujet aléatoire [plan *F1*] et avec facteur texte aléatoire [plan *F2*]) ont porté sur les TL de la phrase cible pondérés par le nombre de caractères. Le tableau 4 présente les TL moyens de la phrase cible selon les 4 conditions expérimentales.

L’analyse des résultats indiquait que l’interaction entre le « type d’entité » et le « type de pronom » était significative ($F1(1,39)=39,3$, $p<.001$; $F2(1,39)=145,4$, $p<.001$). Comme dans l’expérience 1, cette interaction montrait un effet important de l’entité la plus focalisée (Entité 1) sur le traitement du pronom anaphorique ($F1$, $F2$, $p<.001$), ainsi qu’un fonctionnement référentiel spécifique du pronom anaphorique pour référer à l’entité la plus focalisée (Entité 1) plutôt qu’à l’entité moins focalisée – Entité 2 – ($F1$, $F2$, $p<.001$). Cependant, le point le plus notable de l’expérience était qu’elle montrait

Tableau 3 : Exemple d'un texte selon les 4 conditions expérimentales (expérience 2)

Type Pronom	Type Entité	
	Entité 1	Entité 2
Pronom anaphorique	Les élèves de l'école se défoulaient pendant la récréation. (phrase 1) <u>Marie</u> a donné un coup de pied à la maîtresse dans la cour./ (phrase 2) Elle a été sévèrement punie./ (phrase 3 : phrase cible)	Les élèves de l'école se défoulaient pendant la récréation. (phrase 1) Marie a donné un coup de pied à <u>la maîtresse</u> dans la cour./ (phrase 2) Elle a eu un gros hématome./ (phrase 3 : phrase cible)
Pronom démonstratif	Les élèves de l'école se défoulaient pendant la récréation. (phrase 1) <u>Marie</u> a donné un coup de pied à la maîtresse dans la cour./ (phrase 2) Celle-ci a été sévèrement punie./ (phrase 3 : phrase cible)	Les élèves de l'école se défoulaient pendant la récréation. (phrase 1) Marie a donné un coup de pied à <u>la maîtresse</u> dans la cour./ (phrase 2) Celle-ci a eu un gros hématome./ (phrase 3 : phrase cible)

Note : L'entité soulignée correspond à l'entité-référent (entité 1 ou entité 2). Les barres obliques (/) indiquent la présentation du texte à l'écran d'ordinateur. Les phrases 1 et 2 étaient présentées ensemble à l'écran, mais la phrase cible était présentée isolément.

Tableau 4 : TL moyens (ms/caractère) et déviations standards de la phrase cible selon les 4 conditions expérimentales (expérience 2).

Type Pronom	Type Entité	
	Entité 1	Entité 2
Pronom anaphorique	49,4 (11,4)	59,1 (13,8)
Pronom démonstratif	58,9 (16,3)	49,5 (12,3)

Note : Les temps de lecture sont donnés en millisecondes par caractère. Les valeurs entre parenthèses correspondent aux déviations standards.

l'emploi du pronom démonstratif pour signaler une nouvelle orientation référentielle : pour récupérer un référent moins focalisé. En effet, les résultats obtenus indiquaient un effet de l'entité la moins focalisée (Entité 2) sur le traitement du démonstratif : les TL des phrases cibles référant à l'entité 2 étaient plus rapides avec un pronom démonstratif qu'avec un pronom anaphorique, et la différence était significative ($F1$, $F2$, $p < .001$). Ce résultat indiquait une claire préférence en faveur du démonstratif plutôt que du pronom anaphorique pour référer à l'entité la moins focalisée. De plus, il y avait aussi un fonctionnement référentiel spécifique du démonstratif pour référer à l'entité la moins focalisée (Entité 2) plutôt qu'à l'entité la plus focalisée (Entité 1) : les TL des phrases cibles contenant un démonstratif étaient plus rapides lors d'une référence à l'entité 2 que lors d'une référence à l'entité 1, et la différence était là aussi significative ($F1$, $F2$, $p < .001$).

En somme, l'absence d'indice de genre pertinent semble avoir justifié l'emploi du démonstratif pour récupérer une entité peu focalisée. Si le pronom anaphorique, en tant qu'il indique la continuité référentielle, est un marqueur privilégié d'accès à l'entité la plus focalisée, le démonstratif, du fait de sa valeur déictique, a permis ici de signaler une nouvelle orientation référentielle en dirigeant l'attention du lecteur sur l'entité la moins focalisée.

Cependant, il apparaît aussi que le mode de fonctionnement du démonstratif n'est pas simplement inverse à celui du pronom anaphorique. En effet, la possibilité qu'offre le démonstratif d'entraîner un changement référentiel n'a finalement été observée qu'en situation de risque d'ambiguïté. Cette situation, en revanche, n'est pas exigée pour le fonctionnement du pronom anaphorique, lequel manifeste sa sensibilité à l'entité *en focus* quelle que soit la pertinence de l'indice de genre. De fait, ce constat suggère que l'ambiguïté ou la compétition possible entre candidats potentiels se manifeste surtout lorsqu'on a affaire à un référent qui n'est pas attendu... pour assurer la continuité référentielle (*i.e.*, Entité 2). Pour le candidat attendu (Entité 1), il n'y a pas, à proprement parler, de compétition. L'ambiguïté – ou le risque d'ambiguïté – apparaît donc comme une contrainte qui n'influence pas avec le « même poids » l'interprétation du pronom anaphorique et l'interprétation du démonstratif.

Qu'en sera-t-il pour l'expression démonstrative anglaise *that N* ? Son fonctionnement sera-t-il lui aussi influencé par la contrainte d'ambiguïté ?

3. L'EXPRESSION DÉMONSTRATIVE *THAT N* : EXPÉRIMENTATION EN ANGLAIS

Cette série d'expériences étudie le fonctionnement de l'expression démonstrative *that N* contrastée, là encore, avec le fonctionnement du pronom anaphorique de troisième personne *he/she*. Deux expériences, utilisant un paradigme de temps de lecture segmentés, ont été réalisées. Les textes sont identiques dans les deux expériences, la seule différence étant la pertinence de l'indice de genre : non ambigu dans l'expérience 1, ambigu dans l'expérience 2.

Eu égard aux résultats obtenus en français, nos prédictions sont les suivantes : on s'attend à ce que le pronom anaphorique, *indépendamment* de la pertinence de l'indice de genre, entraîne des temps de lecture plus rapides lorsqu'il réfère à l'entité la plus focalisée (expériences 1 et 2). En revanche, on s'attend à ce que le démonstratif, du fait de la procédure déictique qui le caractérise, entraîne des temps de lecture plus rapides lorsqu'il réfère à l'entité la moins focalisée, mais *uniquement en présence d'un indice de genre non pertinent* (expérience 2 seulement).

Sujets

Vingt-quatre sujets étudiants de langue maternelle anglaise ont participé à chacune des deux expériences.

Matériels et méthode

Vingt-quatre textes expérimentaux composés de trois phrases (plus 40 textes de remplissage) ont été construits. L'indice de genre était pertinent dans l'expérience 1 et non pertinent dans l'expérience 2. Les variables étudiées étaient d'une part le type d'entité (entité 1 *vs* entité 2) et d'autre part le type de marqueur référentiel, et utilisait le contraste entre le pronom anaphorique *he/she* et l'expression démonstrative *that N*, composée du déterminant démonstratif *that* et suivie d'un nom tête (*N* correspondant à *man/woman* exclusivement). Quatre conditions expérimentales correspondant au croisement des variables ont ainsi été créées pour chaque texte (voir tableau 5).

Tableau 5 : Exemple d'un texte utilisé dans les expériences 1 et 2 selon les 4 conditions expérimentales

Phrases 1 et 2 : (contexte discursif)	At restaurants, / <u>Peter</u> (<u>Alice</u>) _{ent1} loves taking his (her) time to read the menu. / The last time, / he (she) had hesitated so much between two dishes that / he (she) finally had to ask <u>a waitress</u> _{ent2} to help him (her) / choose something from the menu. / (<i>Au restaurant, Peter (Alice) adore prendre son temps pour lire menu. La dernière fois, il (elle) avait tellement hésité entre deux plats, qu'il (elle) avait dû demander à la serveuse de l'aider à choisir quelque chose à partir du menu.</i>)
Phrase 3 (phrase cible) Entité 1 * pronom	In fact, he (she) / simply ordered the dish of the day. (<i>En fait, il (elle) a simplement commandé le plat du jour.</i>)
Entité 1 * that N	In fact, that man (woman) / simply ordered the dish of the day. (<i>En fait, cet homme (cette femme) a simplement commandé le plat du jour.</i>)
Entité 2 * pronom	In fact, she (she) / simply recommended the dish of the day. (<i>En fait, elle (elle) a simplement recommandé le plat du jour.</i>)
Entité 2 * that N	In fact, that woman (woman) / simply recommended the dish of the day. (<i>En fait, cette femme (cette femme) a simplement recommandé le plat du jour.</i>)

Note : Les entités soulignées correspondent aux entités-référents (entité 1 ou entité 2). Le texte en italique correspond à la traduction française. Les termes entre parenthèses (*Alice, her, she...*) indiquent les changements dus à la déclinaison du texte en version « genre non pertinent ». Dans l'expérience 1, entité 1 et entité 2 (*Peter* et *a waitress*) sont non ambigus en genre pour la résolution référentielle. Dans l'expérience 2, entité 1 et entité 2 (*Alice* et *a waitress*) sont ambigus. Les barres obliques indiquent la présentation du texte à l'écran. La phrase cible, notamment, apparaissait de façon segmentée, le segment référentiel étant présenté en premier (ex : « *In fact, he* ») et le segment prédicatif étant présenté dans un second temps (ex : « *simply ordered the dish of the day* »).

Le niveau différentiel de saillance entre les deux entités était obtenu de la façon suivante : l'entité 1 – entité la plus focalisée – était introduite dans le contexte discursif (phrases 1 et 2) en position de topique, dénommée par un nom propre, et ré-évoquée plusieurs fois *via* différents pronoms. L'entité 2 – entité la moins focalisée – apparaissait en position d'objet, codée *via* un SN indéfini, et n'était mentionnée qu'une seule fois. Deux types de phrases cibles orientant le traitement prédicatif soit vers l'entité 1 soit vers l'entité 2 étaient construites (voir tableau 5). Chaque texte se terminait par une question « oui/non » qui sondait la compréhension de la phrase cible. Comme pour les expériences françaises, un plan à croisement des textes avec les conditions a été utilisé. La

passation se faisait sur ordinateur, ce qui permettait d'enregistrer pour chaque sujet les temps de lecture de la phrase cible. Deux TL étaient enregistrés : le temps de lecture du segment référentiel (première partie de la phrase cible), et le temps de lecture du segment prédicatif (deuxième partie de la phrase cible) – voir tableau 5. Dans le cadre de cet article, seuls les résultats de temps de lecture du segment prédicatif sont présentés⁷.

Résultats et discussion

Pour chaque expérience (expérience 1 et expérience 2), les analyses statistiques réalisées sur les TL du segment prédicatif consistaient en des analyses de variance réalisées avec facteur sujet aléatoire [plan *F1*] et avec facteur texte aléatoire [plan *F2*].

– *Résultats des temps de lecture du segment prédicatif dans l'expérience 1 (indice de genre pertinent)*

Tableau 6 : TL moyens (ms/caractère) et déviations standards du segment prédicatif de la phrase cible selon les 4 conditions expérimentales (expérience 1)

Type marqueur	Type Entité	
	Entité 1	Entité 2
Pronom anaphorique	1672 (452)	1851 (401)
Description démonstrative	1904 (475)	1812 (468)

Note : Les temps de lecture sont donnés en millisecondes. Les valeurs entre parenthèses correspondent aux déviations standards.

L'analyse des résultats indiquait que l'interaction entre le « type d'entité » et le « type de marqueur référentiel » était significative ($F1(1,23)=10,9, p<.003$; $F2(1,23)=5,8, p<.03$). Comme pour l'expérience 1 réalisée en français, les résultats montraient que nos prédictions concernant le fonctionnement du pronom anaphorique étaient validées. En effet, les résultats obtenus indiquaient d'une part que l'intégration prédicative concernant l'entité la plus focalisée (Entité 1) était plus rapide avec un pronom anaphorique qu'avec un démonstratif, la différence étant significative ($F1, F2, p<.01$). D'autre part, on observait aussi un fonctionnement référentiel spécifique du pronom anaphorique pour référer à l'entité la plus focalisée (Entité 1) plutôt qu'à l'entité la moins focalisée (Entité 2), et la différence était là encore significative ($F1, F2, p<.01$). Ces résultats confortent donc à nouveau

7. Concernant le segment référentiel (première partie de la phrase cible), aucun effet significatif des conditions expérimentales sur les TL de ce segment n'était noté. L'interaction entre le « type d'entité » et le « type de marqueur référentiel » n'était pas significative, ni dans l'expérience 1 ($F1, F2, p>.4$), ni dans l'expérience 2 ($F1, F2, p>.7$). Des différences apparaissaient en revanche au niveau du segment prédicatif. Nous les présentons dans la section Résultats et discussion.

l'hypothèse selon laquelle le pronom anaphorique est un marqueur d'accès privilégié à l'entité la plus focalisée.

Concernant le traitement du démonstratif *that N*, Le même type de résultats que ceux qui avaient été précédemment obtenus en français ont été observés. L'intégration de l'information prédicative concernant l'entité la moins focalisée (Entité 2) n'était pas significativement plus rapide avec un démonstratif qu'avec un pronom anaphorique ($F1, F2, p > .6$), et il n'y avait pas non plus de fonctionnement référentiel spécifique du démonstratif pour récupérer une entité moins focalisée (Entité 2) plutôt qu'une entité très focalisée ($F1, F2, p > .1$).

En présence d'un indice de genre pertinent, l'usage « préférentiel » du démonstratif pour récupérer une entité moins focalisée n'est donc pas validé.

– *Résultats des temps de lecture du segment prédicatif dans l'expérience 2 (indice de genre non pertinent)*

Tableau 7 : TL moyens (ms/caractère) et déviations standards du segment prédicatif de la phrase cible selon les 4 conditions expérimentales (expérience 2)

Type marqueur	Type Entité	
	Entité 1	Entité 2
Pronom anaphorique	1669 (430)	2135 (558)
Description démonstrative	2117 (700)	1897 (510)

Note : Les temps de lecture sont donnés en millisecondes. Les valeurs entre parenthèses correspondent aux déviations standards.

Avec l'expérience 2, les différences « attendues » concernant le fonctionnement du démonstratif ont été obtenues. Outre les résultats constants montrant l'usage du pronom anaphorique comme marqueur d'accès privilégié à l'entité la plus focalisée, l'interaction significative entre le « type d'entité » et le « type de marqueur référentiel » ($F1(1,23)=34,2, p < .0001$; $F2(1,23)=31,6, p < .0001$) indiquait que l'intégration prédicative concernant l'entité la moins focalisée (Entité 2) était plus rapide avec un démonstratif qu'avec un pronom anaphorique ($F1, F2, p < .03$). Les résultats indiquaient également un fonctionnement référentiel spécifique du démonstratif pour récupérer l'entité la moins focalisée (Entité 2) plutôt que l'entité très focalisée ($F1, F2, p < .05$).

La présence d'un risque d'ambiguïté référentielle semble donc avoir justifié l'usage du démonstratif pour attirer l'attention du lecteur sur l'entité la moins focalisée, l'entité non attendue pour assurer la continuité référentielle.

Comme pour les expériences françaises, la possibilité qu'offre le démonstratif d'entraîner un changement référentiel n'a finalement été observée qu'en situation de risques d'ambiguïté, situation qui n'est nullement nécessaire pour le pronom anaphorique.

CONCLUSION

Cette étude « croisée » des aspects psycholinguistiques du traitement des démonstratifs⁸ a permis de mettre en évidence des procédures de traitement comparables entre les marqueurs démonstratifs étudiés. Ces procédures, en revanche, diffèrent assez nettement de celles qui ont été mises en évidence lors du traitement du pronom anaphorique. En effet, contrairement au pronom anaphorique qui sert à signaler que la continuité référentielle et attentionnelle se poursuit sans changement par rapport à un référent très saillant, le démonstratif (pronom ou déterminant), du fait de la saisie déictique qu'il opère sur le référent, peut servir à réorienter le discours, à entraîner un changement référentiel en dirigeant l'attention du lecteur sur un référent moins saillant, moins focalisé... à condition, cependant, qu'il y ait un risque d'ambiguïté référentielle.

Références

- ARIEL, M. (1990), *Accessing noun-phrase antecedents*, London, Routledge.
- ARIEL, M. (1996), Referring expressions and the +/- coreference distinction. In Fretheim T. & Gundel J. (Eds.), *Reference and referent accessibility*, Amsterdam/ Philadelphia, John Benjamins, 13-35.
- CHAFE, W. (1994), *Discourse, consciousness, and time: the flow and displacement of conscious experience in speaking and writing*, Chicago: University of Chicago Press.
- CHAROLLES, M. (1995), Comment repêcher les derniers ? Analyse des expressions anaphoriques en ce dernier. *Pratiques*, 85, 89-112.
- CORNISH, F. (1999), *Anaphora, discourse, and understanding. Evidence from English and French*. Oxford Linguistics. Clarendon Press.
- CORNISH, F. (2001), « Modal » that as determiner and pronoun: the primacy of the cognitive-interactive dimension. *English Language and Linguistics*, 5(2), 297-315.
- DE MULDER, W. (1997), Les démonstratifs : des indices de changement de contexte. In Flaux, N., Van de Velde, D. & De Mulder, W. (Eds.), *Entre général et particulier : les déterminants*. Artois Presses Université, 137-200.
- DE MULDER, W. (1998), *Celui-ci et celui-là : encore un couple mal assorti ? Recherches linguistiques*, 22, 97-129.
- DE MULDER, W. (2000), Démonstratifs et accessibilité. *Verbum*, XXII, 1, 103-125.
- FOSSARD, M. (1999), Traitement anaphorique et structure du discours. Etude psycholinguistique des effets de « focus de discours » sur la spécificité de deux marqueurs référentiels : le pronom anaphorique *il* et le nom propre répété. In *Cognito*, 15, 33-40.
- FOSSARD, M. (2001), *Aspects cognitifs de l'anaphore pronominale. Approche psycholinguistique et ouverture neuropsycholinguistique auprès de deux patientes atteintes de démence type Alzheimer*. Thèse de doctorat en Sciences du Langage, Université Toulouse – le Mirail.
- FOSSARD, M. & RIGALLEAU, F. (2005), Referential accessibility and anaphor resolution : the case of the French hybrid demonstrative pronoun *celui-ci / celle-ci*. In Branco, A., McEnery, T. & Mitkov, R. (Eds.), *Anaphora processing. Linguistic, cognitive and computational modelling*, Amsterdam / Philadelphia, John Benjamins, 283-300.
- GARROD, S., FREUDENTHAL, D. & BOYLE, E. (1994), The role of different types of anaphor in the on-line resolution of sentences in a discourse. *Journal of Memory and Language*, 33, 39-68.

8. Rappelons que les objectifs de cette étude n'étaient pas d'envisager l'ensemble des effets contextuels auxquels peuvent donner lieu les démonstratifs.

- GORDON, P., GROSZ, B., & GILLIOM, L. (1993), Pronouns, names and the centering of attention in discourse. *Cognitive Science*, 17, 311-347.
- GUNDEL, J. (1998), Centering theory and the givenness hierarchy: toward a synthesis. In Walker, Joshi, & Prince (Eds.) *Centering theory in discourse*, Oxford, Clarendon Press, 183-198.
- GUNDEL, J., HEDBERG, N., & ZACHARSKI, R. (1993), Cognitive status and the form of referring expressions in discourse. *Language*, 69(2), 274-307.
- GUNDEL, J., HEDBERG, N., & ZACHARSKI, R. (2000), Statut cognitif et anaphoriques indirects. *Verbum*, XXII, 1, 79-102.
- KLEIBER, G. (1994), *Anaphores et pronoms*. Duculot, Louvain la Neuve.
- KLEIBER, G. (2001), Regards sur l'anaphore et la givenness hierarchy. In Kronning H., Noren C., Novén B., Ransbo G., Sundell LG., & Svane B. (éds). *Langage et référence, Mélanges offerts à Kerstin Jonasson*, Acta Universitatis Upsaliensis, Uppsala, 311-322.
- SANFORD, A., MOAR, K., & GARROD, S. (1988), Proper names as controllers of discourse focus ; *Language and Speech*, 31, 43-56.